



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Desserte maritime pour le transport de marchandises vers les grands chantiers de la Côte-Nord

Québec, le 23 novembre 2011 - Les Armateurs du Saint-Laurent sont dans l'obligation d'émettre ce communiqué afin de rectifier les faits concernant l'*Étude de faisabilité pour un service de transport maritime de marchandises vers la Côte-Nord* qui a fait l'objet d'un article dans le quotidien Le Soleil du 23 novembre 2011, sous la plume de Carl Thériault sous le titre « Québec comme port d'attache ». Le texte comportait certaines erreurs et imprécisions.

RECTIFICATIFS :

- Les choix de ports d'attache ne sont pas encore finalisés. Ce travail reste à faire et les choix seront établis selon la viabilité du service;
- Aucune port de destination n'a été fixé : les marchandises iront vers Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre ou ailleurs, selon les besoins et la viabilité du service. Le Port de Sept-Îles a seulement été choisi comme vecteur commun dans l'étude afin de faire une comparaison des prix fiables entre les différents scénarios;
- Les grands chantiers de la Côte-Nord ne généreront pas 140 000 voyages routiers supplémentaires par année, mais bien 10 000 et le service vise à capturer une partie seulement de ce trafic;
- Aucun navire spécifique n'a été choisi pour assurer le service, le rapport recommande la création d'une entreprise 3PL (tierce partie logistique) pour gérer l'éventuelle desserte. Actuellement, quatre armateurs ont démontré leur intérêt envers le projet;
- Il ne s'agit pas d'un service subventionné à long terme. Un support financier pourrait être nécessaire pour la période de mise en service et les coûts évités (conservation de la chaussée, sécurité routière, gaz à effets de serre) sont nombreux et justifient l'investissement transitoire pour assurer le démarrage de ce service. Ces dépenses s'inscrivent dans une dynamique de transport durable.

- La contribution de l'industrie maritime au P.I.B du Québec s'élève à 2,3 milliards de dollars et le nombre d'emplois de qualité générés par l'industrie maritime se chiffre à 27 000.

En résumé, le rapport démontre que la possibilité de dévier une partie du transport, d'un camionnage porte à porte vers une solution camion-navire-camion, est bien réelle sur le plan technique et logistique. Selon l'évaluation des mouvements de marchandises et des cargos générés par les grands chantiers envisagés, il est évident que les volumes de marchandises vers la Côte-Nord sont suffisants :

- 10 000 camions par année (horizon 2012-2020) seulement pour les grands chantiers;
- 140 000 voyages (2012-2020) si on inclut le trafic régulier;
- 1000 camions / semaine seulement sur l'axe Sept-Îles - Port-Cartier.

Le transport maritime viendrait épauler le transport routier en prenant en charge une petite partie de ce volume de marchandises.

Le rapport démontre qu'en utilisant la capacité disponible des navires canadiens et en misant sur les infrastructures portuaires en place, un service maritime prenant en charge une partie des volumes de marchandises vers la Côte-Nord pourrait être fonctionnel dès le printemps 2012 si les recommandations de l'étude sont mises en place par le gouvernement du Québec.

Le rapport final s'avère un plan d'affaires concret pour l'établissement d'un service de transport maritime vers la Côte-Nord en établissant une entreprise 3PL (tierce partie logistique) qui amalgamerait un ou des armateurs et inclurait un ou des partenaires routiers. Cette entité assurerait la gestion du service en fonction entre autres du volume de marchandises, de l'origine et de la destination. Les travaux du groupe de travail ont démontré les justifications économiques et sociales du service.

En aucun cas les Armateurs du Saint-Laurent ne prendront de décision dans ce dossier, ni ne favoriseront un port ou un armateur en particulier. Le rôle des Armateurs du Saint-Laurent est de faciliter la mise en place de ce service. C'est l'entité qui sera créée qui prendra ses propres décisions.

Le rapport final de l'étude sera déposé d'ici quelques jours.

-30-

Pour plus d'informations :

Manon Lanthier
Agente de communication
Armateurs du Saint-Laurent
Tél. : 418-648-4378 poste 100
manon.lanthier@portquebec.ca
www.armateurs-du-st-laurent.org